

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 446

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nisation, le travail ménager restait dans sa routine séculaire. Les architectes ne se mettaient guère à la place des ménagères pour l'aménagement de l'habitation. Depuis quelques années, on cherche à réparer cet oubli. D'autre part, la diminution des revenus oblige les jeunes couples à se meubler à meilleur compte. Les tressous modernes feront pitié à nos grand'mères. Et pourtant, il n'est plus nécessaire d'entrer en ménage avec de pareils stocks. Où les logerait-on?

L'alimentation n'échappe pas à cette modernisation. Les hygiénistes affirment qu'on peut se nourrir mieux et à meilleur compte.

Pour faire connaître aux ménagères les progrès accomplis dans ces domaines où elles sont reines, le Comptoir suisse organisera cette année un Salon des arts ménagers agréé de démonstrations quotidiennes.

Le Cartel romand d'hygiène sociale, estimant que cette manifestation présente un grand intérêt pour la famille, a décidé d'y collaborer et a délégué à cet effet ses commissions du travail ménager et de l'hygiène alimentaire. Un jury nommé par le Cartel distinguera les exposants dont les ensembles réuniront, de la manière la plus heureuse, les quatre qualités désirées: bon marché, qualité, pratique, bon goût. On peut s'attendre à ce que ce concours déclenche parmi les industriels et artisans de la branche ménagère une émulation féconde dont résulteront des progrès utiles pour les mères de famille.

Correspondance

Explications antidémocratiques

On nous écrit de Vevey, le 10 février:

Dans son numéro du 26 janvier, le *Mouvement Féministe* reproduit quelques extraits de la *Nation*, en les accompagnant de commentaires que nous ne pouvons laisser passer sous silence. Constatant que l'honorables féministes qui veut bien s'occuper de nous déforme notre pensée en ce qu'il concerne quelques lignes de notre texte, et que ces commentaires font preuve d'une grande ignorance de nos opinions, nous désirons donner à ces lectrices quelques déclaraisons.

Antisuffragistes parce qu'antidémocratiques, nous ne faisons pas entre l'homme et la femme, au point de vue politique, de différences basées sur le sexe. D'après nous, la femme devrait journaux la commune et dans l'Etat, des mêmes droits que l'homme, ces droits étant limités pour tous par les compétences. Chef de famille, contribuable, électrique, éligible, la femme partagerait les prérogatives de l'homme dans la forme de représentation que nous préconisons; elle pourrait remplir les fonctions publiques, et occuperait dans la société une place bien supérieure à celle que lui octroie l'actuelle constitution. Mais que les féministes se rassurent! Nous ne songeons à supprimer ni la liberté de pensée, ni la liberté de parole, ni à instaurer une dictature féminine. Ces accusations de pure fantaisie ne peuvent avoir germé que dans le cerveau de quelque aimable humoriste.

En ce qui concerne la seconde citation, le *Mouvement Féministe* interprète notre pensée d'une manière contre laquelle nous protestons avec énergie. Qu'en veuille bien se référer à notre article. Avons-nous «confondu volontairement féminisme et communisme?» L'avons-nous jamais fait? Nous ne l'avons ni dit ni écrit pour la bonne raison que nous n'avons pas l'habitude d'affirmer ce que nous ignorons. Devant certaines collusions inquiétantes signalées par la presse, nous avons pris trois fois posé des questions et toujours en vain. En décembre dernier, ayant relevé une information, nous demandions «Les féministes font-elles leurs les opinions de ce que la *Gazette* appelle la bolchévante Ligue pour la Paix et la Liberté?»

La violente réaction manifestée par le *Mouvement* est une manière de réponse. Il nous paraîtrait opportun pour les féministes de se déclarer plus ouvertement encore d'avec certaines agitations qui font à leur cause un tort considérable. Le prochain vote sur la loi militaire leur donnerait une occasion excellente de nous rassurer.

Quant aux remarques finales, par lesquelles la *Nation* se voit accusée d'être partisan de la «guerre fraîche et joyeuse» en dénonçant certain antimilitarisme larvé qui prend la forme de l'amour de la paix pour mieux donner le change, nous voulons bien les considérer comme une mauvaise plaisanterie.

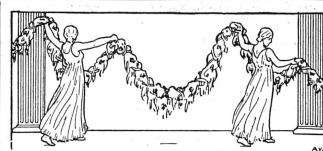
Ajoutons cependant que d'autres les ont prises au sérieux. Nos lectrices apprendront peut-être avec un certain intérêt que de tous les journaux qui nous sont tombés sous la main, seule la *Sentinelle* du 28 janvier reproduit *en extenso* sans d'ailleurs citer ses sources, les lignes que nous avions consacrées le *Mouvement* du 26 janvier. Avouons qu'à la place des honorables féministes nous ne tirerions pas fierté de cet appui.

E. A. C.

N. D. L. R. — Nous remercions Mme E. A. C. des explications qu'elle veut bien nous fournir sur la doctrine que l'on professée à *Ordre et Tradition*. Faut-il avouer cependant que ces explications nous semblent constituer une belle reculade sur les propos imprudemment affirmés dans la *Nation* du mois de décembre? car si l'on veut bien relire les citations textuelles que nous avons faites de ces propos, l'on ne pourra que constater que:

a) ce journal réclame «la révision complète de la Constitution dans un sens nettement démocratique». Or, la liberté de pensée et de paroles n'étant garanties que par le jeu des institutions démocratiques, que pouvons-nous attendre à cet égard de la révision demandée par bons frontières vaudois?...

b) que si la Nation avait bien voulu faire l'effort d'envoyer sa «reporter» attirée pour



A travers les Sociétés

Ouvroir de l'Union des Femmes.

L'Assemblée générale de la Société auxiliaire de l'Ouvroir, qui s'est tenue le 1^{er} février, sous la présidence de Mme Goud, avait, malgré le mauvais temps et la grippe réuni un auditoire nombreux et sympathique d'amis de cette petite institution. Faut-il signaler, pour montrer à quel point la misère sévit dans certains milieux féminins de la ville, que l'avis de convocation à cette Assemblée paru dans les journaux, avait également attiré plusieurs chômeuses, qui, frappées par ce mot d'Ouvroir, étaient accourues, espérant trouver peut-être là, du travail?

Le rapport trimestriel du Comité a fourni une image très vivante de la marche de l'Ouvroir qui a, depuis le mois de septembre, reçu 175 inscriptions de chômeuses, et a pu, au cours de toute l'année 1934, en employer 100, soit 20 à poste fixe et 140 par roulement, leur payant globalement près de 15.000 fr. de salaires. En outre, l'Ouvroir emploie, soit au magasin, soit à ses différents services, six personnes, toutes placées sous la direction technique et sociale de Mme Mathil. Les commandes et achats des Départements de l'Instruction et de l'Assistance publiques, des commandes de tressous (qui sont une des spécialités de l'Ouvroir), celles des éclairisses, de différentes institutions (blouses pour employées), de même que celles d'une clientèle fidèle, ont permis de fournir du travail, à tout le monde au cours de ce trimestre, sans empêcher toutefois l'exercice de boucher avec un déficit d'un millier de francs, comme il ressort des comptes présentés par Mme Cherbuliez, trésorière, et cela malgré les subventions de la Confédération, du canton et de la Ville de Genève, malgré aussi l'appui si précieux et généreux que n'ont cessé, depuis sa fondation, d'apporter à l'Ouvroir les institutrices de tous les degrés de l'enseignement public, sous forme de prélèvements sur leur traitement mensuel.

Le Comité sortant de charge a été réélu pour

les questions féministes à Genève, lors de l'Assemblée de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, elle y aurait entendu une réponse si nette de Mme de Montet, présidente de l'Alliance, aux absurdes accusations portées contre le féminisme suisse qu'elle aurait renoncé une fois pour toutes à ses allusions, et que les continuer prouve seulement sa parfaite ignorance à l'égard de notre mouvement.

c) que qualifier l'amour de la paix comme «la forme la plus dangereuse et la plus grave de l'antimilitarisme» équivaut pour tous ceux qui savent le français à jeter le plus grave discrédit sur tous les efforts courageux et déterminés pour l'établissement de la paix dans le monde, et par conséquent à se déclarer partisans de la guerre. Quels que soient les journaux qui ont pu reproduire après nous cette citation, ce qu'il nous importe d'ailleurs fort peu, la logique de cette déduction est suffisamment claire pour que tous les essais d'explications après coup de la Nation ne changent rien au jugement que nous portons sur elle et ses protagonistes!

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

NEUCHATEL. — L'Union féministe pour le Suffrage, malgré de nombreuses déceptions, persévere dans ses tentatives d'intéresser à la chose publique ses membres et les femmes en général. Aussi avait-elle demandé à Mme Leuch de bien vouloir leur parler de la *Revision de la Constitution fédérale*. Bravant la bise et le danger d'attraper la grippe qui règne à Neuchâtel, Mme Leuch a répondu à cet appel, le 8 février, faisant honte à toutes celles qui l'indifférence, la paresse ou la crainte de prendre froid retenaient au logis.

Les abonnés au *Mouvement* sont si bien au courant de la question, qu'il est inutile de résumer à leur intention ce magistral exposé qui a fait comprendre à l'autorité combien une révision entreprise dans le sens désiré par les signataires de l'initiative serait préjudiciable aux femmes. Des révisions partielles ne tourneraient pas non plus à leur avantage. Une révision totale, faite dans quelques années, mais non plus selon les tendances actuelles, offrirait plus d' chances de faire inscrire le suffrage féminin dans la Constitution fédérale.

A Neuchâtel, les frontistes sont beaucoup moins remuants qu'en Suisse allemande; c'est plutôt contre l'indifférence et l'inertie du public féminin qu'il faut lutter. Les personnes présentes, convaincues de l'immense importance qu'ont pour les femmes les projets de révision se sont senties moralement obligées de faire tous leurs efforts pour les intéresser et pour leur faire comprendre le rôle immense qu'elles jouent dans notre économie nationale comme productrices et consommatrices. L'Union féministe ne prend position ni pour ni contre la révision en général, mais reconnaît que les femmes ne doivent pas posséder actuellement à une révision qui sera certainement faite à leurs dépens.

Après la conférence, une discussion intéressante s'est engagée sur les divers articles que Mme Leuch voudrait voir inscrits dans la Constitution: augmentation de cinquante mille à cent mille

une année, Mme Fulpius-Gavard, démissionnaire pour cause de santé, ayant été remplacée par Mme Hohenemser, qui aura pour collègues Mmes L. Barde, W. Borel, F. Cherbuliez, H. Fatig et E. Goud. Puis, après un rapport sur la célébration du XXe anniversaire de la fondation de l'Ouvroir, on a encore entendu la lecture de quelques notes et impressions, pleines de cœur et d'émotion, de Mme R. Julliard, sur ses visites et ses enquêtes parmi les chômeuses inscrites pour obtenir du travail, et cette séance très réussie fut terminée par un échange de vues sur quelques points d'activité pratique.

M. F.

Un vingtenaire à l'Union des Femmes de Genève.

Le Comité de l'Union, sur l'initiative de Mme Volz, a eu la charmante idée d'inviter à une rencontre, en remerciement de leur dévouement, tous les membres de l'Union entrés dans la Société avant 1915, soit donc depuis plus de vingt ans. Sur 125 invitations plus de 75 personnes avaient répondu définitivement, que grommante au tableau des tables joliment décorées, chacune trouvant à sa place un petit ruban commémoratif de la date de son inscription. Atmosphère cordiale à souhait, et discours charmants et spirituels de Mme Chappuis, présidente, de Mme Emilie Trembley, qui distribua des souvenirs aux membres les plus actifs et les plus connus (la rédactrice du *Mouvement* reçut, en témoignage de ses innombrables conférences, une médaille). D'agent, parce que le silence est d'or!..), de Mme Roehrich, qui évoqua les souvenirs des locaux successivement habités par l'Union et des présidents qui se dévouèrent à conduire ses destinées, et de Mme H. Naville, qui rappela ses propres débuts dans l'activité de l'Union, ainsi que la mémoire des disparus. Pour terminer, un amusant «sketch» de Mme Trembley et Borel, joué par les auteurs en costume de 1900, fit fuser les rires et les applaudissements. Faut-il ajouter qu'un thé exquis ajouta au charme de cette fête, qui procure à bien des «anciennes» le plaisir de retrouver après tant d'années écoulées.

E. Gd.

Musique italienne.

Sous les auspices de la *Società nazionale Danti Alighieri*, si active à Genève, a eu lieu vendredi 15 février, au Conservatoire de cette ville, un récital de chant où l'on entendit Mme Rita de Vincenzi, de Turin, accompagnée au piano par Mme Maroussia Orloff. Dans les trois entrées, la belle langue du si résonna également à travers la salle bondée, que la colonie italienne rem-

de nombre de signatures nécessaires pour qu'une initiative réussisse; diminution du nombre des députés aux Chambres fédérales en éliminant les enfants et les étrangers du chiffre de base sur lequel on calcule le nombre des députés; élévation de l'âge de la majorité politique; droit de la femme au travail, etc. Sa définition de la neutralité, limitée au principe de non-agression, a réjoui toutes celles qu'afflige la conception actuelle de la neutralité de la Suisse, si égoïstement étrangère à toute solidarité internationale.

En sortant de la conférence, toutes les auditrices se disaient combien Mme Leuch, avec sa connaissance approfondie des nos institutions, sa compréhension des nécessités de l'heure, était à sa place dans nos autorités fédérales. Quand autant nous la joie de la voir y siéger!...

E. J.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 25 février:

LA CHAUX-DE-FONDS: Association cantonale neutre pour le Suffrage féminin, Salle du Tribunal, 20 h. 30: *La femme et la démocratie*, conférence publique et gratuite par Mme E. Kammacher, avocate.

Mardi 26 février:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Petite Salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: *Les placements d'argent quand tout va mal et quand tout va bien*, par M. A. Mercier (de la banque Bugnon), 4^e leçon du Cours de droit public et gratuit organisé par l'Association.

Id. MONTREUX: Groupe suffragiste, au Foyer, 20 h. 30: Séance mensuelle: *Le droit au travail de la femme*, par Mme A. Quinché, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage.

Vendredi 1^{er} mars:

GENÈVE: Cartel d'Hygiène sociale et morale, 17 h. précises: Assemblée générale de délégués. Ordre du jour: 1. Rapport trimestriel du Bureau sur son activité; 2. Finances; 3. Communications et propositions individuelles; 4. La lutte contre le bruit, conférence par le prof. Dr. Carozzi, du B.I.T. Discussion.

Id. GRANGE: Grande Salle de la Réformation, 20 h. 30: Célébration du XXe anniversaire de l'Union Mondiale de la Femme. Chœur d'ouverture.

— Allocution de la Présidente. — *La manufacture et le trafic des armes*, conférence par M. le prof. Henri Rollin, sénateur de Belgique, avocat à la Cour d'Appel. — *L'enquête américaine sur le trafic des munitions*, par M. Malcolm Davis, observateur de la Fondation Carnegie auprès de la Conférence du Démantèlement. — Séance publique et gratuite, les frais étant couverts par une collecte à la sortie. Places réservées aux membres des organisations internationales (s'adresser au Secrétaire de l'Union Mondiale, 17, boulevard Helvétique).

Id. ASSASSIN: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Huitième leçon du Cours pratique d'élocution et de discussion*, sous la direction de Mme Goud, Cartes à l'entrée.

Id. LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Lycée-Club, 20 h. 30: Séance men-

plissait en bonne partie, et le russe n'y manquait pas non plus.

Exclusivement en italien, le programme comporte par la musique du XVII^e, du XVIII^e et du XXVIII^e siècle (Monteverdi, Carissimi, Paisiello); délicieux, le *Donne vaghe*, tiré l'opéra de Paisiello; pour finir, *La Serva padrona*. De la musique moderne aussi, et, pour finir, sept chansons populaires en cinq dialectes différents, dont l'artiste sut rendre avec beaucoup de finesse et de variété. Son admirable articulation ne fut pas une des moindres joies procurées par cette belle séance musicale, où la cantatrice et Mme Orloff furent chaleureusement applaudies.

P.

La consultation médicale de mariage,

créée à Genève sous les auspices du Cartel d'Hygiène sociale et morale et de *Pro Família*, vient de terminer sa première année d'activité. Le Dr. Dellefress, qui la dirige, a donné au cours de cet exercice 36 consultations à 26 personnes différentes, soit 14 hommes et 12 femmes, dont 9 étaient mariés et 15 fiancés. Il est intéressant de relever que 14 mariés et 15 fiancés, 4 couples étaient entendus pour demander cet examen avant de se marier, tandis que parmi les consultants mariés, il ne s'est trouvé qu'un seul couple.

Plus des deux tiers des consultants étaient Genevois ou Confédérés, alors qu'au point de vue confessionnel ils se répartissaient entre protestants et catholiques dans la proportion des 14 à 12. La limite d'âge minimum a été de 20 ans pour les femmes et de 24 pour les hommes, et la limite d'âge maximum de 34 ans pour les femmes et de 46 pour les hommes. Des professions diverses sont exercées par eux, telles que imprimeur, commerce, boucherie, menuiserie, cordonnerie, boucherie, bureau conduite de taxi. Les femmes consultantes étaient modistes, sténodactylos, domestiques, vendeuses. Le plus souvent, il a été demandé un examen sanitaire complet en vue de l'aptitude au mariage. Sept cas ont été dirigés sur des médecins spécialistes.

Des déclarations mères de ces consultants, la consultation médicale de mariage de Genève semble, quoique modeste, encore par ces chiffres, avoir rempli son but: en tout cas, les candidats au mariage qui l'ont utilisée ont assuré que, selon eux, pareil examen était chose utile, et n'ont pas caché leur satisfaction d'avoir trouvé en cette consultation ce qu'ils désiraient, alors que d'autres, étrangers à ce genre de préoccupations, ont affirmé avoir été gagnés à l'idée de l'utilité réelle de cette consultation, pour laquelle tous ont manifesté à la fois de la reconnaissance et de la confiance. C'est donc pour les initiateurs un grand encouragement à persévérer dans cette voie.

suelle: *La psychologie de la vente* (ceux qui achètent, à qui on achète, ce qu'on achète), par Mme C. Zwahlen.

Lundi 4 mars:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste): *La révision de la Constitution fédérale et les femmes*, causerie publique et gratuite par Mme A. Leuch, présidente de l'Association suisse. Discussion.

Mardi 5 mars:

GENÈVE: Groupement La Femme et la Démocratie, Taverne antialcoolique de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 20 h. 30: Séance familiale mensuelle de discussion. Sujet: *La révision de la Constitution*. Introduction par Mme E. Kammacher, avocate.

Vendredi 8 mars:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Soirée familiale de clôture du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mme Goud. Concours et surprises.

POUR VOS YEUX

organes délicats entre tous, exiger toujours des lunettes de bonne qualité!

Lunetterie moderne de 1^{er} choix, chez

Mme E. Reymond Optique Médicale
6, RUE DE L'HOPITAL, 1^{er} étage **NEUCHATEL**

Apprenez sans peine L'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol, l'Italien

Grâce à la méthode et aux disques

, Assimil,, Envoy gratuit de la brochure d'essai des 7 premières leçons.

Librairie PRIOR - Corraterie, 9 - Tél. 45.071

PENSION "LES BASTIONS"
18, Rue de Candolle, 18 — GENÈVE

Belles chambres

Menus soignés

Prix modérés

École de Puériculture de Genève

CHEMIN DES GRANGETTES Tél. 46.800

Forme nurses et infirmières professionnelles. Grâce à ses relations mondiales, possibilités de situations intéressantes et lucratives. Préparation de la jeune fille à ses devoirs de future maman.

Début des cours : JANVIER

Demandez renseignements et prospectus

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE